

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE
DE
LA TALAUDIÈRE
(LOIRE)**

Place Jean Moulin – CS 30 141 – 42351
LA TALAUDIÈRE CEDEX (France)

La Talaudière, le vendredi 5 septembre 2025

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu, en Mairie, salle des délibérations :

Le lundi 15 septembre 2025 à 18h30

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Ramona GONZALEZ GRAIL



- ORDRE DU JOUR -

Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 30 juin 2025

Désignation du Secrétaire de séance.

FINANCES

Note n°1 Tarifs du cimetière et durée des concessions au 1er janvier 2026
Approbation

ENFANCE-JEUNESSE

Note n°2 Convention Territoriale Globale
Convention actions parentalité entre les communes de Saint-Jean-Bonnefonds,
Sorbiers et La Talaudière
Approbation

Note n°3 Bonus territoire – Caisse d’Allocations Familiales
Conventions avec la CAF – bonus territoire poste de chargé de coopération CTG
Approbation

Note n°4 Convention de partenariat entre Eurecah et le Pôle Jeunesse
Approbation

Note n°5 Convention afférente à l’activité cyclisme dans les écoles élémentaires
Année scolaire 2025-2026
Approbation

Note n°6 CAP MUSIQUE
Convention afférente à l’enseignement musical dans les écoles élémentaires
publiques
Année scolaire 2025-2026
Approbation

Note n°7 Voyage citoyen à Paris
Conseil Municipal Enfants
Approbation

Note n°8 Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) 2025-2026
Mise en place d’une aide pour les jeunes Talaudiémois
Approbation

URBANISME

- Note n°9 Echanges et cessions de terrains avec ALLIADE HABITAT
 Approbation
- Note n°10 Cession terrains SEM la Goutte
 Approbation
- Note n°11 Dénomination impasse Les Roches
 Approbation

FONCTION PUBLIQUE

- Note n°12 : Convention relative à la prise en charge des frais de repas des agents affectés à la surveillance du marché aux bestiaux par convention avec le restaurant La Sauvagère
 Approbation
- Note n°13 : Régime d'équivalence de temps de travail pour les agents logés pour nécessité absolue de service exerçant des fonctions de gardiennage principalement de jour
 Approbation
- Note n°14 : Modification du tableau des effectifs - Créations et suppressions de postes (promotion interne, organisation des services municipaux)
 Approbation

INTERCOMMUNALITE

- Note n°15 : Rapport annuel des administrateurs
 Société publique locale « De la terre à l'assiette »
 Exercice 2023-2024
 Approbation
- Note n°16 : Restauration scolaire
 Avenant au contrat avec la SPL « De la terre à l'assiette » : modification des tarifs d'achat
 Approbation

TRAVAUX/MARCHES PUBLICS

- Note n°17 : Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes entre la commune de La Talaudière et Saint Etienne Métropole
Approbation
- Note n°18 : Convention pour le raccordement à l'éclairage public de dispositifs de comptage mobilité permanents entre le SIEL, Saint Etienne Métropole et la Commune de la Talaudière
Approbation

COMPTE-RENDUS DES DELEGATIONS

Note n°19 :

DM n° 040

Administration Générale

Prolongation de la convention d'occupation précaire d'un logement au 31 Rue Victor Hugo consenti à Mme MUNDELE KABA Dalida à compter du 1^{er} juillet 2025 pour une durée d'un mois renouvelable 2 fois

DM n°041

Centre culturel Le Sou

Contrat passé avec L'association « MISE AU FEU » pour le spectacle « DIVA SYNDICAT », le samedi 20 septembre 2025 à 20h30 au Centre Culturel Le Sou à la Talaudière.

Le coût total de cession s'élève à 3 200,00 € HT soit 3376 € TTC.

Le coût des frais de déplacement s'élève à 512 € HT soit 540,37 € TTC

S'ajouteront les frais inhérents au spectacle (repas, catering, SACEM ...)

L'appartement de la maison du parc sera mis à disposition de la compagnie pour 5 personnes pour la nuit du 20 au 21 septembre 2025.

DM n°042

Centre culturel Le Sou

Contrat passé avec la compagnie « HORIZON LIBRE » pour le spectacle « DAPHNE KRITHARAS », le vendredi 17 octobre 2025 à 20h30 au Centre Culturel Le Sou à la Talaudière.

Le coût total de cession s'élève à 6 000 € HT soit 6 330 € TTC.

Le coût des frais de déplacement s'élève à 820 € HT soit 865,10 € TTC

Le coût de l'hébergement s'élève à 700 € HT soit 738,50 € TTC

S'ajouteront les frais inhérents au spectacle (repas, catering, SACEM ...)

DM n° 043

Administration générale

Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du fonds « installer un système de sécurisation sur les espaces publics » pour l'installation de caméras complémentaires sur le secteur de l'hyper centre pour un coût estimé de 39431,60 € d'équipements et travaux et 5776 € en fonctionnement (DOE, maintenance et divers)
Possibilité de financement de 50 % maximum du coût des équipements et travaux.

DM n° 044**Marchés publics**

Après consultation lancée sur la plateforme des marchés AWS et au BOAMP du 10 avril au 12 mai 2025, pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux, et après réception de 5 offres (VARELA étanchéité, ABC BORNE, SOPREMA, SUPER et Ets FEVRE SOY) pour le lot 1 « étanchéité » et pour le lot 2 « menuiseries extérieures », déclaration du lot 1 sans suite pour motif d'intérêt général et attribution du lot 2 à l'ETS FEVRE SOY pour un montant de 51 163,55 € HT soit 61 396,26 € TTC

DM n° 045**Marchés publics**

Après consultation lancée sur la plateforme de dématérialisation du conseil départemental du 27 mars au 22 avril 2025, et d'un avis publié au BOAMP le 27 mars 2025, pour l'acquisition d'une balayeuse aspiratrice 2m3, attribution du marché à la société MATHIEU SAS, offre la plus satisfaisante, pour un montant de 117 308,48 € HT (valeur technique 40 % et prix 60%)

DM n° 046**Marchés publics**

Modification n°1, aux marchés de travaux d'aménagement du local « Microfolie » dans les anciens vestiaires de la piscine, des lots :

- 1 - maçonnerie pour 1240,50 € HT supplémentaire
- 2 - menuiserie extérieure pour 2253 € HT supplémentaire
- 8 - plomberie – chauffage – ventilation pour 3 999,90 € HT supplémentaire

Suite à des travaux supplémentaires non prévus soit un total de 7493,40 € HT portant le total des marchés de travaux à 233 640,02 € HT ou 280 368,02 € TTC prévu au budget

DM n° 047**Marchés publics**

Modification n°2, aux marchés de travaux d'aménagement du local « Microfolie » dans les anciens vestiaires de la piscine, des lots :

- 2 - menuiserie extérieure pour 320 € HT supplémentaire

Suite à des travaux supplémentaires non prévus, pose de garde-corps sur la rampe d'accès, portant le total des marchés de travaux à 233 960,02 € HT ou 280 752,02 € TTC prévu au budget

DM n° 048**Marchés publics**

Pour optimiser la gestion des emprunts ajout du module de suivi de la dette garantie à celui de la gestion de la dette propre de la commune, signature d'un avenant au contrat conclu avec TAElys pour un abonnement complémentaire de 556 € HT par an à compter du 23 juillet 2025 pour une durée égale à la durée résiduelle du contrat conclu

initialement pour 5 ans à compter du 18 mars 2025, portant ainsi le montant annuel à 4106 € HT.

DM n° 049

Marchés publics

Le projet de réhabilitation de la crèche est apparu irréalisable en fonction des conclusions de l'étude. Aussi, le projet s'oriente vers une démolition suivie d'une reconstruction.

Après consultations de 2 sociétés pour l'attribution d'une mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un concours d'architecte pour la démolition reconstruction de la crèche, pour des besoins estimés de moins de 40 000 €, attribution du marché de diagnostic structure à l'offre la moins-disante du groupement ARCHIGRAM et NP CONSEIL pour un montant de 19351 € HT soit 23221,20 TTC

DM n° 050

Administration générale

Accord sur montant des dommages proposé par l'expert soit 1225,14 € HT ou 1470,17 € TTC, pour la réparation des dommages causés par M BARALDINI le 10 octobre 2024 au 37 Rue Victor Hugo, correspondant à la somme demandée par la municipalité

DM n° 051

Administration générale

Demande de subvention auprès de la région AUVERGNE RHONE ALPES dans le cadre du Fonds d'aide à l'aménagement d'aires de jeux inclusives pour les travaux de rénovation programmés au parc municipal pour un montant estimé de 45 000 € HT, 54 000 € TTC, hors travaux en régie selon l'estimatif de la SAS PLEIN BOIS AMENAGEMENT CO :

- Le démontage et l'enlèvement de la structure trois tours existante
- La fourniture et la pose d'un jeu de type double tour inclusive
- La fourniture et la pose d'un sol souple drainant en EPDM recyclé
- La fourniture d'un panneau d'informations
- Un test de conformité de l'aire de jeux et du sol souple

DM n° 052

Administration générale

Conclusion d'une nouvelle convention tripartite avec le Département de La Loire et le collège Pierre et Marie Curie définissant les conditions et modalités d'utilisation de la salle omnisports au collège d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sur une période de 5 ans

DM n° 053

Administration générale

Convention de mise à disposition de locaux et terrains communaux au profit de l'école privée Pelleport Notre Dame à compter du 1^{er} septembre 2025 pour l'année scolaire 2025-2026

DM n° 054**Marchés publics**

Contrat de maintenance du réseau WIFI4U arrivé à échéance au 31/08/2025 pour un besoin estimé à moins de 40000 €

Renouvellement de l'attribution à la société ADWNETWORK pour 5 ans pour un montant global de 5213 € HT soit 6256 € TTC soit un règlement annuel de 1042 € HT

DM n°055**Centre culturel Le Sou**

Contrat passé avec L'association « HALLEY HOP » pour les spectacles «LA PREMIERE FOIS » et « LA DERNIERE FOIS », le samedi 6 septembre 2025 à 21h et le samedi 30 mai 2026 à 20h30 au Centre Culturel Le Sou à la Talaudière.

Le coût total de cession s'élève à 4 200 € TTC.

Le coût total des repas pour les 2 représentations s'élève à 248,40 € TTC

Le coût des frais de déplacement s'élève à 200 € TTC

S'ajouteront les frais inhérents au spectacle (repas, catering, SACEM ...)

L'appartement de la maison du parc sera mis à disposition de la compagnie pour 3 personnes pour la nuit du 29 au 30 mai 2026.

Accueil en résidence de création de l'équipe sur les périodes du 7 au 12 septembre 2025 et du 18 au 24 octobre 2025 de 9h à 18h.

INFORMATIONS